

**DEMANDE DE REPORT DE PAIEMENT
DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES 2023**

Courrier à déposer, envoyer *ou à adresser par mail*

au plus tard le 16 octobre 2023

au service des impôts des particuliers (SIP)

dont l'adresse figure dans le cadre « centre des finances publiques »
en haut et à droite de votre avis d'imposition.

NOM, Prénom :

Raison Sociale :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse mail : @.....

Madame, Monsieur,

Ma situation financière ne me permettant pas d'acquitter, avant le 16 octobre 2023, ma (mes) cotisation(s) de **taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)**, je vous saurais gré de bien vouloir m'accorder **un report de paiement de la TFNB 2023 au 31 décembre 2023.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Date :

Signature(s) :

Pièces à joindre obligatoirement : *(à scanner en cas d'envoi par mail)*

- **Photocopie(s) de mon (mes) avis d'imposition(s) complet(s) TFNB 2023**